



Urbanisme - Environnement - Paysage
Section Biodiversité



Inventaire participatif de la biodiversité ordinaire

Inventaire botanique

Comité du 23 octobre 2013

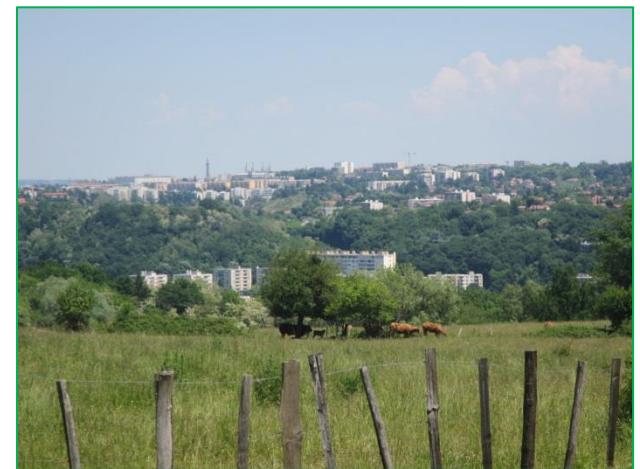


Méthodologie

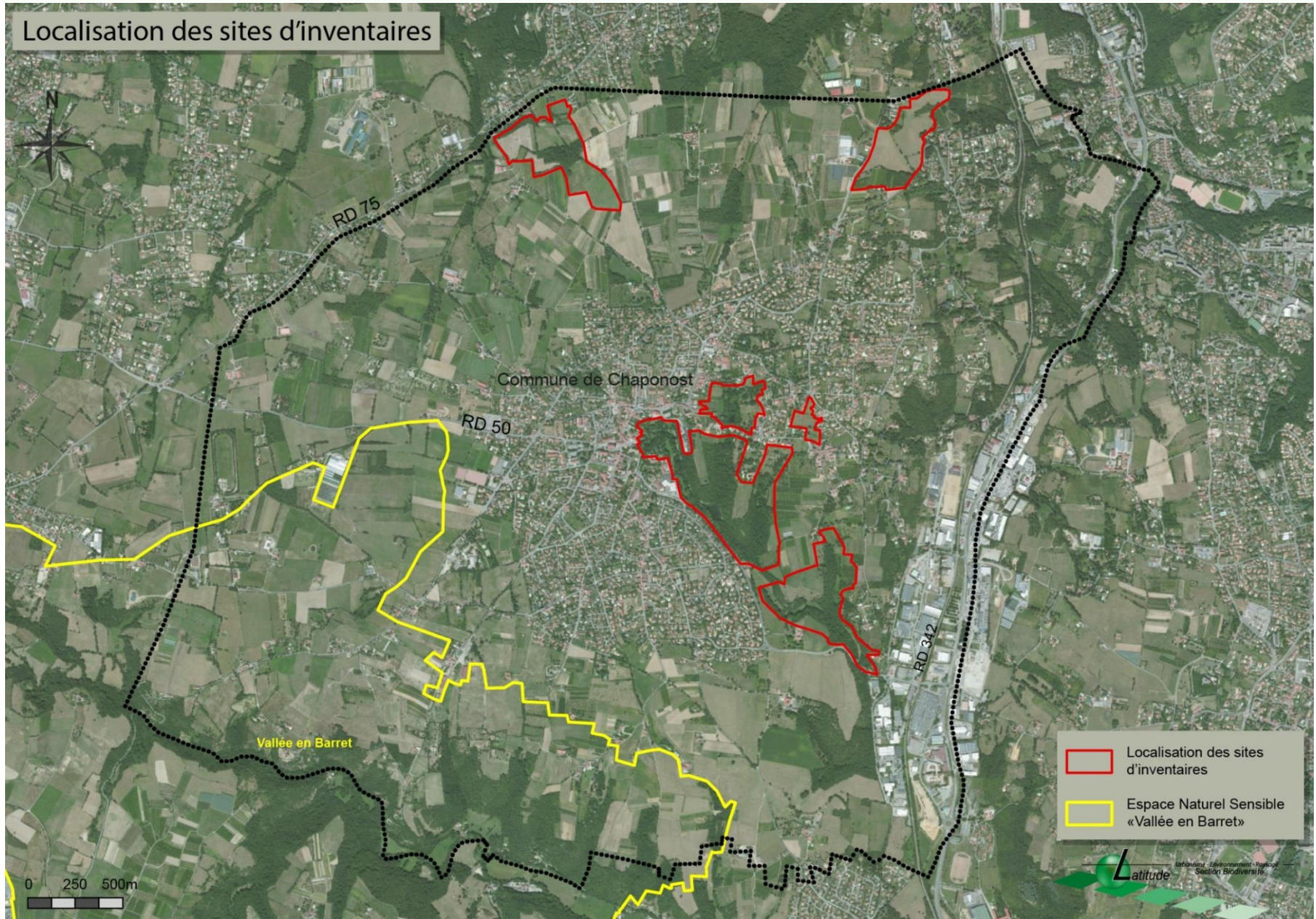
- Analyse bibliographique,
- Définition de secteurs de prospection,
- Réalisation des prospections de terrains,
- Analyse des résultats.



Orpin rouge



Localisation des sites d'inventaires



Analyse bibliographique

Analyse de la base de données du Conservatoire Botanique National du Massif Central:

- Présence de nombreuses espèces de bryophytes,
- Présence de plusieurs espèces remarquables,
- Problème de synonymie dans les données issues de l'extraction brute.

Ache rampante (1864), Orchis à fleurs lâches (2012), Ophioglosse commun (1875), Gagée des champs (2011), Gratiolle officinale (1891), Oenanthe fistuleuse (1875), Rosier de France (2004)...

Les données historiques d'espèces remarquables sont généralement mentionnées sur la commune sans plus de précision géographique.

Certaines stations recensées en 2011 ou 2012 présentent une localisation précise sur la commune: Gagée des champs, Orchis à fleurs lâches.

Le secteur de « la croix ramier » va être prospecté afin d'essayer de retrouver le Rosier de France ainsi que l'Orchis à fleurs lâches. Ces deux espèces ont été observées respectivement en 1998 et 2004 sur ce secteur.



Données historiques sur la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de protection	Dernière observation sur la commune
Orchis à odeur de punaise	<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Protection nationale	1827
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) Bateman, Pridgeon & Chase subsp. <i>laxiflora</i>	Protection régionale	2012
Laiche à épis rapprochés	<i>Carex appropinquata</i> Schumach.	Protection régionale	1883
Gratiolle officinale	<i>Gratiola officinalis</i> L.	Protection nationale	1891
Gagée des champs	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Protection nationale	2011
Ache rampante	<i>Helosciadium repens</i> (Jacq.) W.D.J.Koch	Annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » Protection nationale	1827
Lindernie couchée	<i>Lindernia palustris</i> Hartmann	Protection régionale	1827
Ophioglosse commun	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.	Protection régionale	1883
Pulicaire commune	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	Protection nationale	1827
Pulsatille rouge	<i>Pulsatilla rubra</i> Delarbre	Protection régionale	1883
Rosier de France	<i>Rosa gallica</i> L.	Protection nationale	2004
Oenanthe fistuleuse	<i>Oenanthe fistulosa</i> L. subsp. <i>fistulosa</i>	Protection régionale	1925
Orchis à trois dents	<i>Neotinea tridentata</i> (Scop.) Bateman, Pridgeon & Chase	Protection régionale	1868



Rosier de France



Orchis à fleurs lâches



Pulsatille rouge



Résultats de l'inventaire

- 1452 données géolocalisées,
- 104 relevés botaniques,
- 333 taxons inventoriés,
- 298 espèces,
- 35 sous-espèces.



Houblon



Orpin reprise



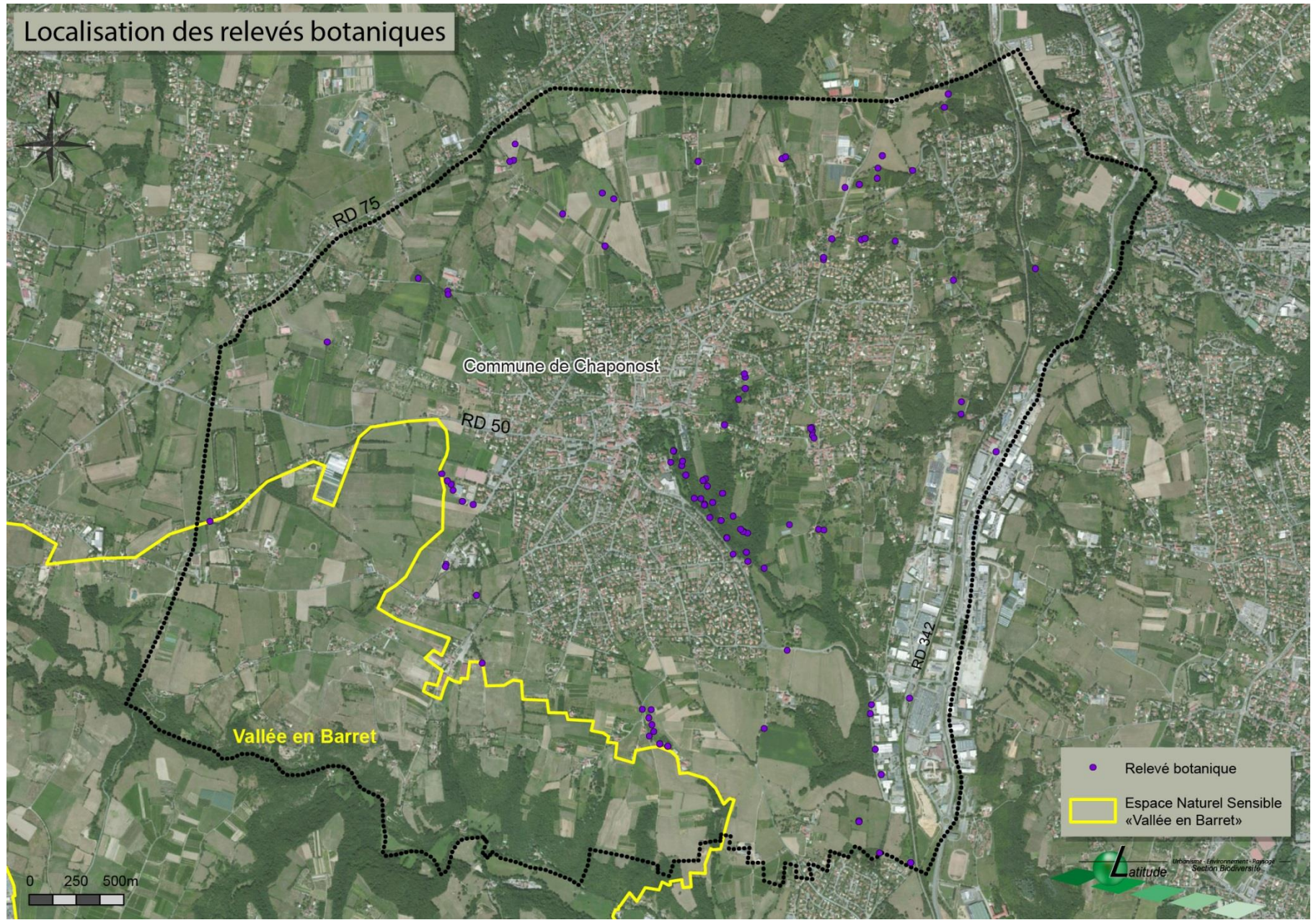
Clématite



Fragon



Localisation des relevés botaniques



- Relevé botanique
- Espace Naturel Sensible «Vallée en Barret»



Les groupes botaniques représentatifs

Les 333 taxons identifiés appartiennent à 74 familles botaniques différentes.

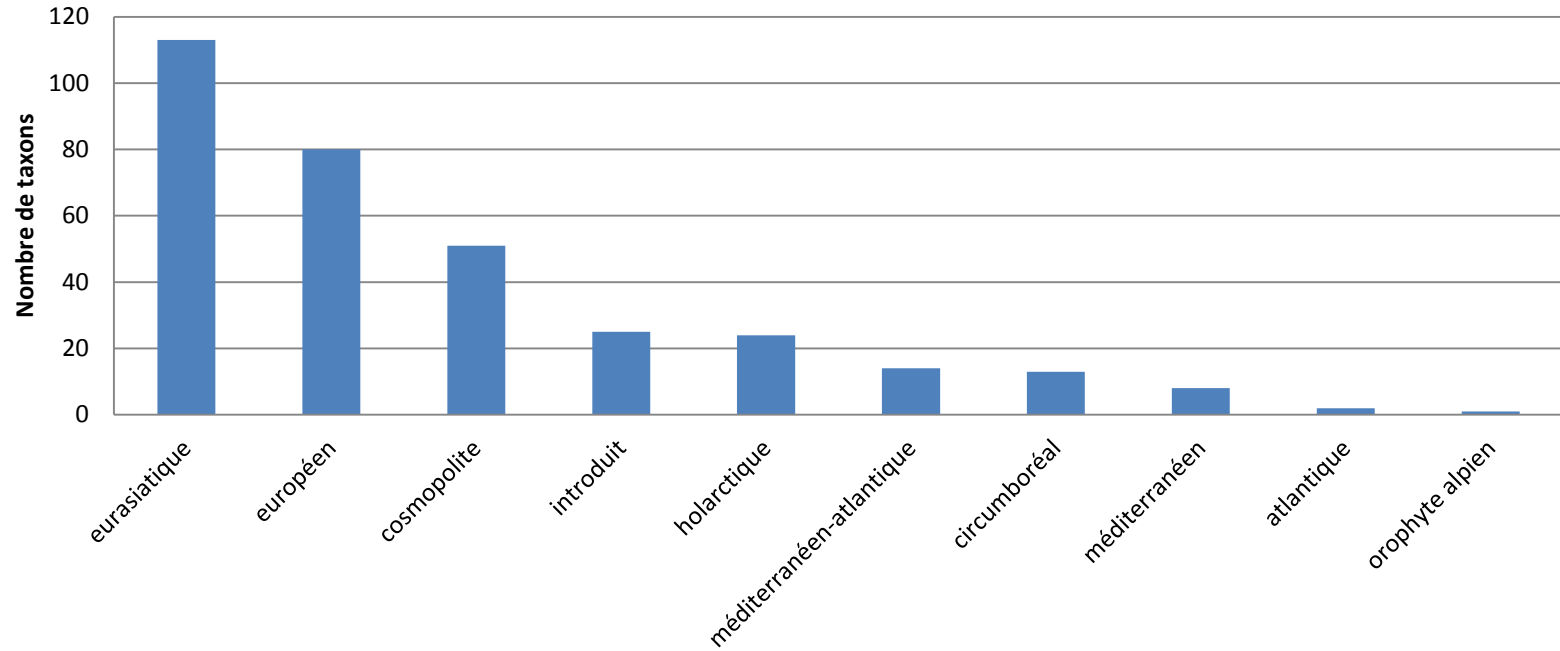
Les plus représentatifs sont :

- les Poacées : 42 taxons de cette famille ont été inventoriés appartenant à 29 genres différents (*Bromus, Lolium, Festuca, Agrostis...*),
- les Astéracées : 34 taxons inventoriés appartenant à 25 genres différents (*Taraxacum, Cirsium, Artemisia...*).
- les Fabacées : 26 taxons appartenant à 11 genres différents (*Lathyrus, Trifolium, Vicia, Medicago...*).
- les Rosacées : 20 taxons appartenant à 11 genres (*Rosa, Sanguisorba, Prunus, Potentilla...*).
- les Lamiacées : 15 taxons appartenant à 11 genres (*Mentha, Ajuga, Teucrium, Clinopodium...*).
- les Caryophyllacées : 12 taxons appartenant à 6 genres (*Silene, Dianthus, Petrorrhagia...*).

Parmi les groupes botaniques inventoriés, il est important de mentionner la présence de 7 taxons de fougères et prêles appartenant à 4 genres botaniques différents (*Equisetum, Asplenium, Phyllitis* et *Polypodium*).



Origine bio-géographique des taxons inventoriés



Pourpier



Luzerne naine

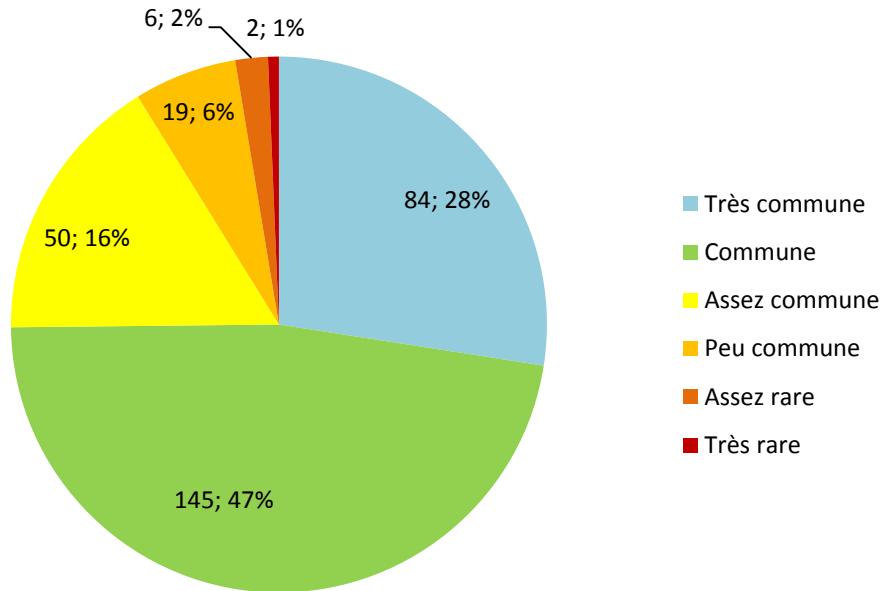


Œillet des chartreux

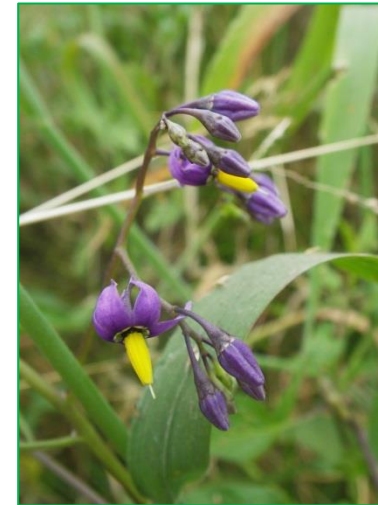


L'évaluation de la fréquence des taxons observés a été réalisée selon le statut de rareté après 1989 du catalogue de la flore vasculaire de la région Rhône-Alpes paru en 2011 (disponible en ligne sur internet).

Répartition des taxons en fonction de leur statut de rareté (hors espèces introduites)



Scirpe des bois



Douce amère



Sauge des prés



Le statut de rareté évalué à partir de la fréquence ne caractérise pas systématiquement un enjeu écologique.



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de rareté Rhône-Alpes	Protection	Chorologie	Remarque
<i>Rosa gallica</i> L.	Rosier de France	Très rare	Nationale	européen	Espèce indigène
<i>Callitriche platycarpa</i> Kutz.	Callitriche à fruits plats	Très rare	-	européen	
<i>Alopecurus geniculatus</i> L.	Vulpin genouillé	Assez rare	-	cosmopolite	
<i>Festuca lemarii</i> Bastard	Fétuque de Léman	Assez rare	-	européen	
<i>Hieracium maculatum</i> Schrank	Épervière tachée	Assez rare	-	méditerranéen-atlantique	
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	Molinie bleue	Assez rare	-	holarctique	
<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich	Oenanthe à feuilles de peucedan	Assez rare	-	atlantique	
<i>Pyrus communis</i> L.	Poirier commun	Assez rare	-	eurasiatique	
<i>Liquidambar styraciflua</i> L.	Liquidambar	Exceptionnelle	-	introduit (Amér. du nord)	Espèce introduite
<i>Oenothera biennis</i> L.	Onagre bisannuelle	Rare	-	introduit (Amér. du nord)	
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac	Rare	-	introduit (Amér. du nord)	
<i>Symphyotrichum novi-belgii</i> (L.) M.Nesom	Aster de nouvelle Belgique	Rare	-	introduit (Amér. du nord)	
<i>Triticum aestivum</i> L.	Blé tendre	Rare	-	introduit (Asie occ.)	
<i>Avena sativa</i> L.	Avoine cultivé	Assez rare	-	introduit (Asie occ.)	
<i>Quercus rubra</i> L.	Chêne rouge	Assez rare	-	introduit (Amér. du nord)	
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage	Assez rare	-	introduit (Amér. du nord)	



Callitriche à fruits plats



Onagre bisannuelle



Aster de nouvelle Belgique



Le Rosier de France

Rosa gallica L.

Famille : ROSACEAE

Statut

Protégée en France (Annexe 2)

Livre rouge national tome 2

Description

Petit arbuste épineux aux tiges dressées et épineuses.

Les épines des tiges sont inégales : certaines sont grosses et crochues, d'autres sont grêles et droites.

Les feuilles sont généralement composées de 5 folioles.

Les fleurs roses sont odorantes et se développent au sommet des tiges.



Répartition

Le Rosier de France est une espèce d'origine orientale et steppique, très anciennement implanté dans notre pays où elle s'est considérablement raréfiée. Elle est encore actuellement présente dans le centre du pays, du Loiret jusqu'au Nord de l'Auvergne et dans le Sud-Est. Elle est plus localisée en Alsace, Moselle ainsi que dans le quart Sud-Ouest de la Charente-Maritime au piémont Est-pyrénéen.

En région Rhône-Alpes, cette espèce est connue sur une commune de Haute-Savoie.

Elle est également présente de façon ponctuelle dans le département de la Loire.

Dans le département du Rhône, l'espèce est connue de plusieurs stations dans l'Ouest Lyonnais (Francheville, Grézieu-la-Varenne).

Sur la commune, l'espèce a été observée au Nord du lieu-dit « l'Espinasse ».

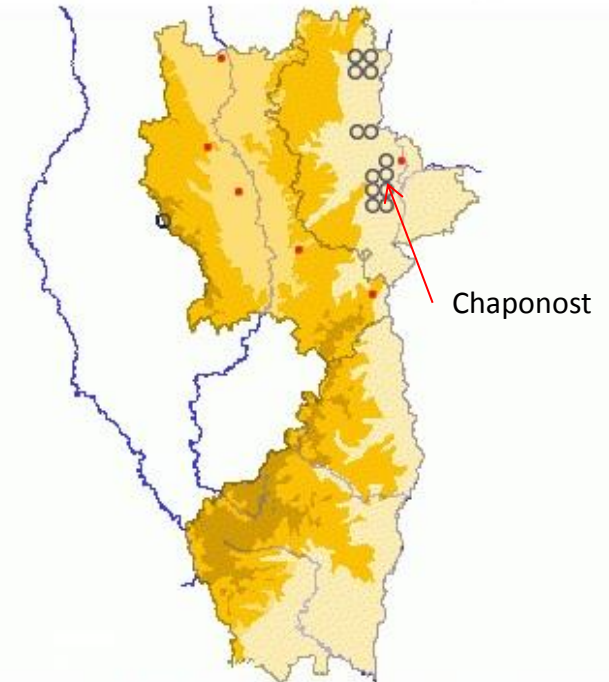
Biotope

Le Rosier de France se développe dans les milieux secs et chauds, dans les haies, lisières et bois clairs de l'étage collinéen.

Commentaire

Le Rosier de France a souvent été utilisé pour la création d'hybrides utilisés en ornement. Elle a également été cultivée comme plante médicinale et comme plante à parfum.

Rosa gallica L.



CHLORIS® CBN Massif central - 04 Octobre 2013

- Donnée récente (≥1990)
- Donnée récente + donnée ancienne
- Donnée récente + donnée historique
- Donnée ancienne (1958 à 1989)
- Donnée historique (≤1957)

État de l'information disponible dans le système d'information CHLORIS® à la date de consultation.

Citer cette page :
 Conservatoire botanique national du Massif central.





La Scolopendre

Phyllitis scolopendrium (L.) Newman

FAMILLE : Aspleniaceae

Statut

Cette espèce ne bénéficie d'aucun statut de protection.

Description

La Scolopendre est une fougère qui possède des limbes entiers pouvant atteindre 50 cm de longueur. Elle se développe en formant des touffes.

Écologie

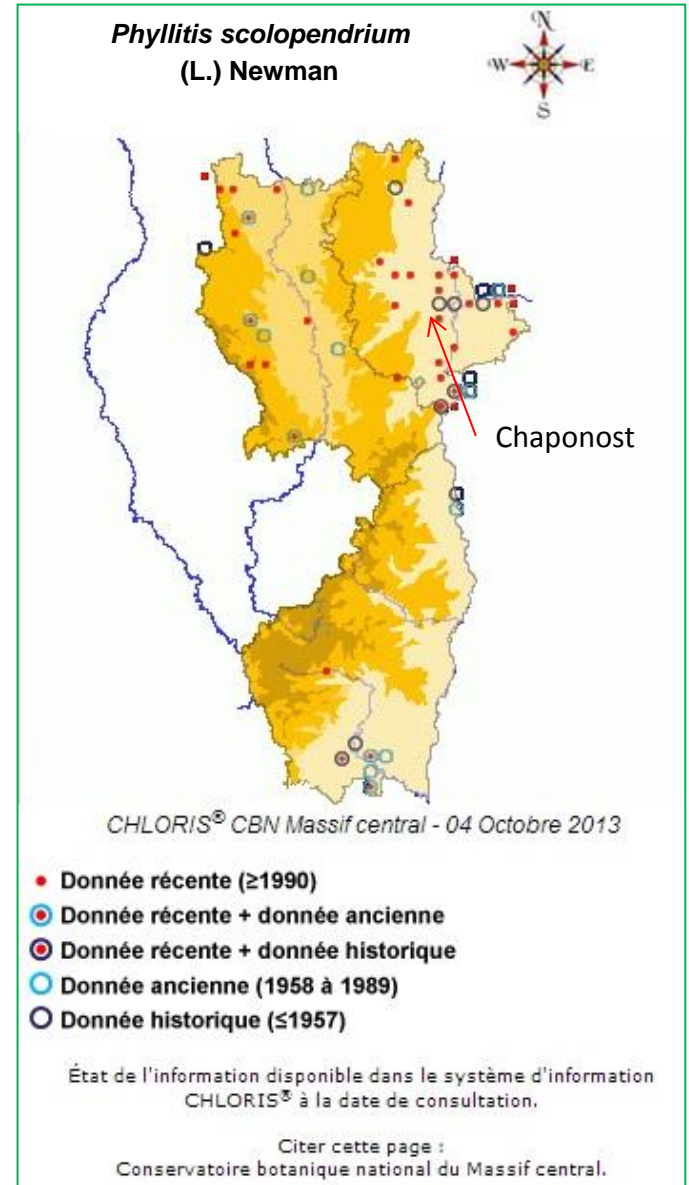
Elle recherche en particulier les zones avec une forte humidité atmosphérique et les substrats non acides. Elle trouve son optimum dans les boisements de pentes, le long des ruisseaux ou sur les vieux murs humides.

Répartition


Il s'agit d'une espèce qui est commune dans les régions océaniques (Bretagne, Normandie, Charente...), où elle se rencontre sur un large éventail de milieux. Elle se rencontre également dans certaines zones du Jura et de la Bourgogne. Cette espèce devient particulièrement rare dans le Sud du bassin parisien, la Champagne et la frange Est du Massif Central.

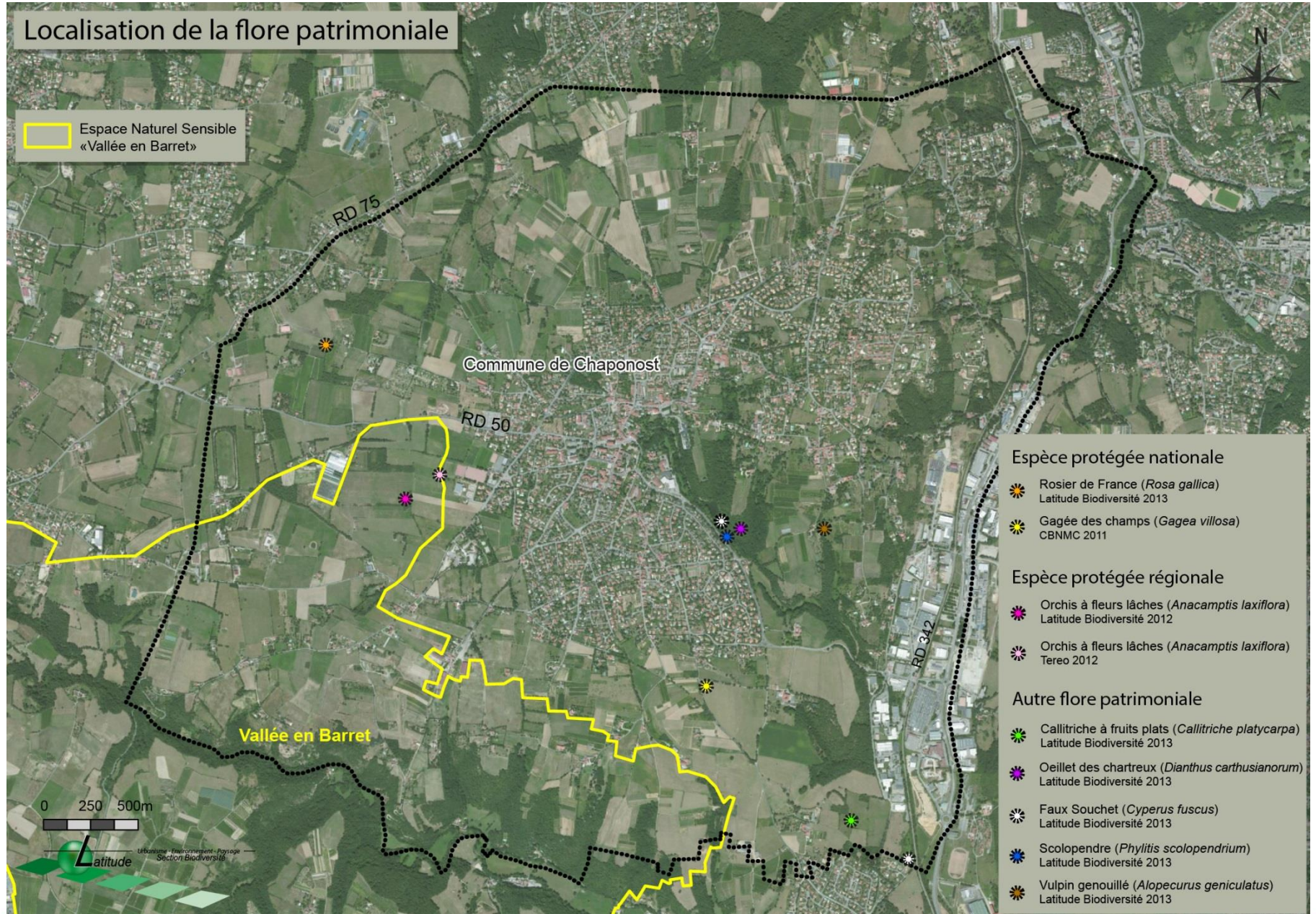
En région Rhône-Alpes, l'espèce est répartie dans la vallée du Grésivaudan et de manière plus ponctuelle dans le reste de la vallée de l'Isère. Elle est également présente de façon ponctuelle dans les départements de la Loire et du Rhône. Elle n'est présente en Ardèche que sur quelques stations.

Au droit de la commune, cette espèce a été observée au niveau du parc du Boulard.



Localisation de la flore patrimoniale

 Espace Naturel Sensible « Vallée en Barret »








Espèce protégée nationale

-  Rosier de France (*Rosa gallica*)
Latitude Biodiversité 2013
-  Gagée des champs (*Gagea villosa*)
CBNMC 2011

Espèce protégée régionale

-  Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
Latitude Biodiversité 2012
-  Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
Tereo 2012

Autre flore patrimoniale

-  Callitriche à fruits plats (*Callitriche platycarpa*)
Latitude Biodiversité 2013
-  Oeillet des chartreux (*Dianthus carthusianorum*)
Latitude Biodiversité 2013
-  Faux Souchet (*Cyperus fuscus*)
Latitude Biodiversité 2013
-  Scolopendre (*Phyllitis scolopendrium*)
Latitude Biodiversité 2013
-  Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*)
Latitude Biodiversité 2013



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Origine
<i>Acer negundo</i> L.	Érable à feuilles de frênes	Amérique du Nord
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante	Asie
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambroisie	Amérique du Nord
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddléia	Asie
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	Vergerette annuelle	Amérique du Nord
<i>Erigeron canadensis</i> L.	Vergerette du Canada	Amérique du Nord
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f.	Impatiente de Balfour	Asie
<i>Oenothera biennis</i> L.	Onagre	Amérique du Nord
<i>Parthenocissus inserta</i> Fritsch	Vigne vierge	Amérique du Nord
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique	Amérique du Nord
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	Asie
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac	Amérique du Nord
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier	Amérique du Nord
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Séneçon du Cap	Afrique du Sud
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage	Amérique du Nord
<i>Symphotrichum novi-belgii</i> M.Nesom	Aster américains	Amérique du Nord

L'Union mondiale pour la nature (UICN) considère les invasions biologiques (animales et végétales) comme la deuxième cause de régression de la biodiversité dans le monde, juste après la destruction des habitats.

Les causes d'introduction de ces espèces dans notre environnement sont diverses :

- les plantes cultivées (dans les jardins des particuliers, les jardins botaniques, pour l'aquariophilie, dans les champs, vergers, pour la reforestation...),
- les plantes introduites fortuitement avec les espèces cultivées (notamment avec les mélanges de graines),
- les espèces clandestines arrivées par différentes voies : route, apport par les bateaux, les roues des avions...



Aster de nouvelle Belgique



Solidage



Renouée du Japon



Mise en place d'une prospection pour la Gagée des champs

Il s'agit d'une petite espèce qui se développe au droit des cultures, des pelouses sèches... dès les premiers jours du printemps (mars-avril).

Dans les départements du Rhône et de la Loire, l'espèce est bien représentée dans les cimetières.

Cette espèce, protégée au niveau national, a été redécouverte sur la commune en 2011.

La Gagée des champs est une espèce facilement identifiable de ce fait, il serait intéressant de mettre en place dans le cadre de l'inventaire participatif.

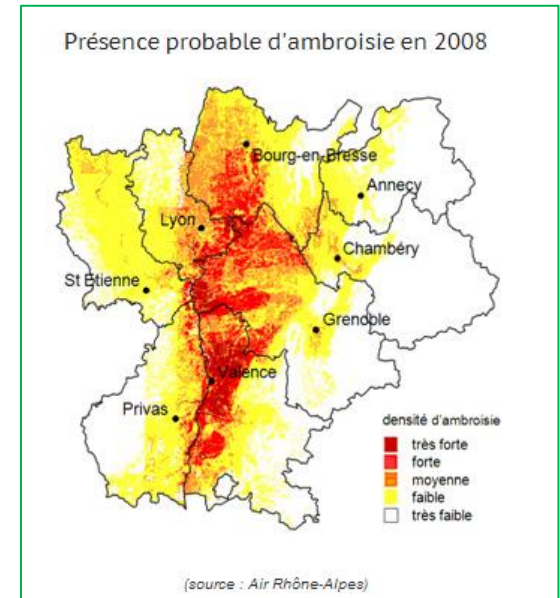


Gestion des espèces invasives

- Lutter contre les dépôts sauvages de déchets verts,
- Arrêt de la plantation d'Érable negundo et mise en place d'un programme d'abattage de cette espèce,
- Formation du personnel technique à la reconnaissance des espèces invasives,
- Adaptations des pratiques de gestion (pas de fauche en dessous de 10 cm),
- Lutter contre la prolifération de l'Ambroisie.



Raisin d'Amérique



Gestion des espèces patrimoniales

- Dans un premier temps, maintenir la gestion en place sur les stations,
- Mettre en place un partenariat avec le CBNMC afin d'adapter la gestion si nécessaire,
- Ne pas planter d'espèces horticoles correspondantes à des taxons sauvages,
 - Exemples: Pulsatilles, Tulipes sauvages, Colchique d'automne...
- Limiter la concurrence par les espèces invasives,



Lycoperon d'Europe



Fleur de Coucou



Iris faux acores



Aménagement d'un sentier botanique

- 1 - Végétation aquatique et hélophytes : un aménagement des berges de l'étang en pente douce favoriserait la présence d'une plus grande diversité de plantes aquatiques,
- 2 - Boisement du vallon : au Sud de l'étang se trouve une végétation typique des vallons boisés caractérisés par une forte humidité atmosphérique. C'est ici que se développe la Scolopendre (*Phyllitis scolopendrium*),
- 3 - Boisement calcaire : au niveau du plateau se développe un boisement plus sec sur un sol calcaire. L'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) est présent dans ce secteur.
- 4 - Pelouse sèche : une pelouse sèche est présente dans ce secteur. Un entretien par débroussaillage une fois par an permettrait d'entretenir le milieu et ainsi éviter l'embuissonnement. L'Œillet des chartreux (*Dianthus carthusianorum*) se développe dans cette pelouse.
- 5 - Prairie de fauche : la prairie de fauche présente une belle diversité floristique. Au cours du mois de juin, de nombreuses fleurs se développent au sein de ce milieu (Lotier, Centaurée, Trèfle...).

